

Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Édition spéciale sur les élections fédérales



Nos membres, c'est notre force.

Le Rassembleur

Une fois de plus, le moment est venu :

Pensez public et votez pour des services publics de qualité

pensez public

Les Canadiennes et les Canadiens, tout comme les membres de l'AFPC, se retrouvent à l'aube d'élections fédérales. Pendant que les partis politiques peaufinaient leurs slogans politiques, leurs aides politiques, après avoir étudié tous les sondages sur les principales préoccupations de la population, se sont vaillamment lancés dans la conception de stratégies et de plate-formes pour que leur parti soit perçu comme la réponse à toutes nos prières.

Tous les sondages leur ont vraisemblablement confirmé que l'économie, l'environnement et les programmes sociaux, comme le système de santé, étaient au cœur des préoccupations des Canadiennes et Canadiens. Toutefois, ces sondages n'arrivent pas vraiment à cerner quels aspects de ces questions nous préoccupent et quels gestes nous attendons de notre gouvernement pour

les régler. Les parties vont donc nous signoler des clips sonores accrocheurs et des déclarations qui définiront et cadreront ces questions importantes pour nous.

Il nous faut ramener la démocratie. Il nous appartient à nous, les électrices et électeurs, de faire savoir aux femmes et aux hommes politiques ce que nous voulons dire et ce que nous voulons à propos de ces questions. Il nous faut expliquer aux candidates et candidats que nous ne voyons pas ces questions dans de jolies petites boîtes séparées, débranchées de nos valeurs canadiennes d'égalité et d'inclusivité.

Il faut leur dire que nous croyons qu'une économie forte élimine la pauvreté et l'inégalité, qu'un environnement propre ne se résume pas à l'atteinte de cibles obscures, mais nécessite une gestion responsable de nos ressources naturelles; et que les programmes sociaux doivent être maintenus non seulement pour notre santé et notre sécurité, mais également pour la promotion des droits de la personne et de l'égalité pour les Canadiennes et Canadiens. Il faut les convaincre qu'on ne peut s'en remettre à la main invisible du marché libre pour réaliser tout cela. Il est essentiel que nous bâtissions et maintenions des services publics forts et de qualité.

Lors de ces élections, nous devons poser aux candidates et candidats les bonnes questions. Nous devons également activement engager ces personnes à voir les choses dans notre perspective.

*Au moment des élections, il ne s'agit pas seulement de choisir le parti qui gouvernera les Canadiennes et les Canadiens mais bien de choisir le genre de Canada que nous voulons : **un Canada qui profite à un petit nombre ou à toute la population.***

votez public



Économie

Allègement fiscal. Équilibre budgétaire. Réduction de la dette. Économie compétitive à l'échelle mondiale.

Pendant la campagne électorale, vous entendrez certains candidats et candidates lancer ces mots à la mode lorsqu'ils parlent de l'économie. Ils vont promettre des réductions d'impôt et de taxes, et s'engager à utiliser les surplus pour diminuer notre dette nationale. Les grands mages évalueront les chances d'un candidat d'être élu en fonction des aspects réalistes et pratiques de sa plate-forme pour atteindre ces objectifs.

Mais cela a très peu à voir avec la manière dont la plupart des travailleuses et des travailleurs canadiens voient l'économie. Pour la plupart d'entre nous, une forte économie signifie que nous n'avons pas à fouiller dans

nos poches pour payer les services publics essentiels, comme la santé et l'éducation. Cela signifie également des emplois de qualité, une équité économique et un avenir sûr.

Les impôts et les taxes : une chose sûre dans la vie

Pour reprendre un vieux dicton, « Il y a deux certitudes dans la vie : la mort et les impôts ». Cependant, des impôts bien dépensés peuvent signifier une vie plus riche et une mort plus tardive pour nous tous.

Un grand nombre d'entre nous travaillons plus fort pendant un plus grand nombre d'heures et continuons de vivre en attendant notre prochain chèque de paie. Certains partis politiques promettent des réductions d'impôt

(suite à la page 2)

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS No 40062596
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT
ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À
ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
233, RUE GILMOUR
OTTAWA ON K2P 0P1



pour alléger notre fardeau, mais ces réductions pourraient bien nous coûter plus cher que les économies réalisées.

Les réductions d'impôt entraînent une diminution de revenus pour le gouvernement, limitant ainsi sa capacité d'investir dans des services publics de qualité. Les réductions d'impôt imposées par les gouvernements antérieurs ont contribué à l'érosion de nos services, programmes et infrastructures publics. Nous avons peut-être payé un peu moins d'impôts, mais au lieu d'avoir plus d'argent à dépenser, nous avons eu à déboursier davantage en « impôts et taxes déguisés » comme des frais de scolarité et de transport en commun plus élevés, des frais d'utilisation pour les soins de santé, les bibliothèques et les installations récréatives publiques.

Ce qui est encore plus insidieux, c'est que les réductions d'impôts ont profité davantage aux bien nantis qu'aux familles de travailleurs et ont contribué à élargir l'écart entre les riches et le reste d'entre nous. Depuis 2001, au niveau fédéral, les contributions fiscales provenant des sociétés ont été réduites de 25 %, permettant aux entreprises d'engranger chaque année environ 10 milliards de dollars supplémentaires. Cet argent aurait pu être utilisé pour améliorer les programmes et services publics. Mais non, durant la même période, le nombre de sans-abri a augmenté, nous n'avons vu aucune réduction de la pauvreté des enfants et avons assisté à la détérioration ou à l'effondrement des infrastructures.

Faisant fi des intérêts et des besoins de la population canadienne, le gouvernement Harper a continué d'investir l'excédent de 13 milliards de dollars dans la réduction de la dette, tout en retirant 2 milliards de dollars des programmes sociaux. Il a réduit la TPS de 1 %, ce qui représente des coûts d'environ 5 milliards de dollars, argent qui aurait pu financer un système universel d'apprentissage et de garderie pour les enfants de 3 à 5 ans partout au pays.

La réduction des taxes et impôts n'aide pas non plus notre économie à demeurer concurrentielle à l'échelle mondiale. Selon le Forum Économique Mondial, le Canada s'est classé au seizième rang pour sa compétitivité en 2006, ayant occupé la treizième place l'année précédente et la cinquième place en 1999. Neuf des pays qui nous devancent ont des impôts plus élevés, dont les pays nordiques (Finlande, Suède, Danemark, Norvège et Islande), où le PIB est à moitié constitué d'impôts et de taxes.

Le Rassembleur

est une publication trimestrielle de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Comptant 160 000 membres, l'AFPC est l'un des plus grands syndicats au Canada. Elle est affiliée au Congrès du travail du Canada et à l'Internationale des services publics.

Comité de rédaction :

John Gordon, Bonnie Bates, Steve Jelly, Joselito Calugay

Conception, présentation et production :

Janet Jorgensen

URL: www.pfac-afpc.com

ISSN: 1718-8679

Alliance de la Fonction publique du Canada
233, rue Gilmour, Ottawa ON K2P 0P1
(613) 560-4200

*This publication is also available in English under the title **Our Union Voice**.*

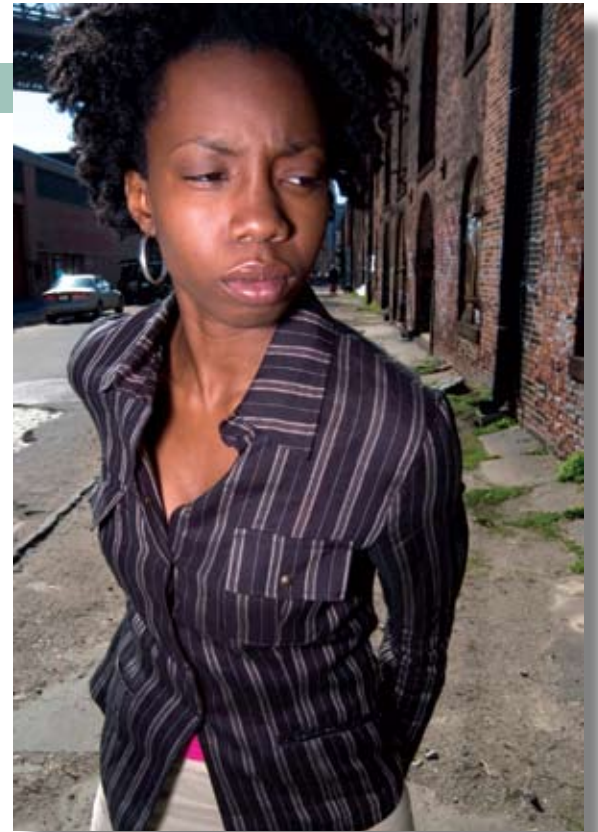
Il ne peut y avoir stabilité économique là où il y a pauvreté et inégalité

L'élimination de la pauvreté est essentielle au développement de l'économie. Elle sous-entend une main d'œuvre plus productive et plus compétente, un plus grand nombre de consommatrices et de consommateurs de produits fabriqués au Canada et moins de pression sur notre système de santé publique et les autres programmes sociaux. Fait encore plus important, cela signifie le maintien de nos valeurs canadiennes d'inclusivité et d'égalité.

Malheureusement, la disparité économique augmente et l'exclusion sociale s'intensifie au Canada. Malgré une croissance continue, la hausse de l'emploi et une forte création d'emploi, la pauvreté est de plus en plus présente à mesure que s'affaiblit notre réseau de sécurité sociale. Les personnes les plus affectées par la pauvreté sont les femmes, les enfants, les Autochtones, les immigrants, les membres de minorités visibles et les personnes ayant un handicap. Près d'un enfant sur six au Canada vit dans la pauvreté et le taux de pauvreté infantile de 17,7 % pourrait bien augmenter.

Dans les communautés des Premières nations, un enfant sur quatre vit dans la pauvreté. Quarante pour cent des enfants autochtones qui ne vivent pas dans une réserve vivent dans la pauvreté. Les enfants des Premières nations vivent dans des conditions terribles et sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé. Un enfant autochtone sur huit présente un handicap, soit deux fois plus que chez tous les autres enfants au Canada.

Chez les immigrantes et immigrants nouvellement arrivés, un marché du travail précaire entraîne des niveaux élevés de pauvreté et d'exclusion. Les nouveaux immigrants sont confinés dans des emplois mal rémunérés avec peu d'avantages sociaux. Même s'ils ont en moyenne un niveau d'instruction plus élevé, les immigrantes et immigrants d'aujourd'hui ont des



Parmi les groupes racialisés, les obstacles à l'emploi sont compliqués par la discrimination. Les travailleuses et les travailleurs qui appartiennent à un groupe de minorité visible gagnaient en moyenne 4 600 \$ par année de moins que tous les autres travailleurs.



conditions de vie beaucoup moins intéressantes que celles et ceux des décennies précédentes. En 2004, plus d'un nouvel immigrant sur cinq en âge de travailler vivaient dans la pauvreté, comparativement à moins d'un sur dix chez les autres Canadiens (11,2 % chez les immigrants précédents et 9,3 % chez ceux nés au Canada).

(suite à la page 3)



Un message du Président national de l'AFPC

Consœurs et confrères,

Je vous souhaite la bienvenue à votre table pour les prochaines élections fédérales. Les pages suivantes vous informeront sur les principales questions qui vous touchent en tant que travailleur, travailleuse et membre de l'AFPC. J'espère que vous trouverez ce table de travail utile et informatif.

L'économie, l'environnement et les programmes sociaux sont des questions qui nous touchent tous et toutes. Les pages suivantes contiennent de l'information et des arguments expliquant pourquoi nous avons besoin d'une économie qui profite à tout le monde; le rôle que nous jouons, nous membres du syndicat, dans la protection de l'environnement ; et la manière d'étendre les programmes sociaux afin de renforcer nos collectivités d'un océan à l'autre. Nous ne pouvons atteindre ces objectifs sans services publics de qualité et sans mettre les droits de la personne et l'égalité au centre du plan d'action du gouvernement fédéral.

La plate-forme électorale fédérale de l'AFPC s'appuie sur la croyance que des services publics de qualité sont essentiels; que les services publics devraient être augmentés et non pas réduits pour créer un Canada plus inclusif et plus progressif. Des services publics de qualité aident à protéger les droits de la personne et l'égalité de

tous et toutes partout au pays. Ils constituent un excellent égalisateur, et je suis fier du travail des membres de l'AFPC qui poursuivent ces objectifs importants.

Les élections fédérales constituent une excellente occasion non seulement de soulever nos préoccupations et d'élire le gouvernement de notre choix, mais d'élire l'employeur d'un grand nombre des membres de l'AFPC. Je ne peux assez insister sur l'importance de ces élections; le gouvernement que nous allons élire est celui qui sera l'employeur avec lequel nous devons traiter pendant les négociations collectives, celui qui établira les politiques et mettra en application des lois qui auront des répercussions sur tous les membres de l'AFPC. Nous devons tous travailler pour élire un gouvernement fédéral progressiste – un gouvernement qui comprend que les droits de la personne et l'égalité constituent une priorité, un gouvernement qui reconnaît le rôle d'un secteur public bien doté en ressources et respecté dans la prestation de services de qualité au public. Ensemble, je sais que nous saurons y arriver!

Solidairement vôtre,

John Gordon, Président national

Parmi les groupes racialisés, les obstacles à l'emploi sont compliqués par la discrimination. Les travailleuses et les travailleurs qui appartiennent à un groupe de minorité visible gagnaient en moyenne 4 600 \$ par année de moins que tous les autres travailleurs.

Les femmes continuent de gagner seulement une fraction du salaire gagné par les hommes. En 2005, les femmes ont gagné en moyenne 70 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. L'écart salarial entre les sexes est encore pire dans le cas des femmes qui ont terminé des études postsecondaires. Elles gagnent 68 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Les deux-tiers des travailleurs qui reçoivent le salaire minimum sont des femmes.

Cette inégalité économique qui perdure fait que de nombreuses femmes, surtout les chefs de famille monoparentale et les aînées, sont plus susceptibles d'être pauvres. Ce sont les travailleuses, surtout les nouvelles immigrantes de couleur, qui souffrent le plus de la négligence des gouvernements à maintenir un salaire minimum adéquat et des normes d'emploi adéquates.

Le gouvernement fédéral se traîne les pieds en ce qui concerne la mise en oeuvre des recommandations en matière d'équité salariale. L'iniquité salariale affecte les femmes et leurs familles, les rendant encore plus vulnérables à la pauvreté, augmentant le risque de maladie et perpétuant le cycle de la pauvreté.

Plus d'huile sur une pente déjà glissante

Dernièrement, le gouvernement a procédé à d'autres réductions aux programmes qui assurent l'égalité et aident à promouvoir l'accès à l'éducation et à créer des emplois :

- **Réductions et changements majeurs à Condition féminine Canada**, y compris la réduction du financement aux groupes de femmes qui travaillent en recherche et représentation et l'abolition du Fonds indépendant de recherche en matière de politiques.
- **Élimination du Programme de contestation judiciaire (PCJ)**, qui finance les cas types présentés par des personnes et des groupes pour contester les lois et politiques fédérales qui contreviennent à leurs droits constitutionnels à l'égalité.
- **Annulation des ententes fédérale-provinciales sur les garderies**, qui auraient permis d'offrir des espaces en garderie si nécessaires; ils ont remplacé ces ententes par une prestation imposable de 1 200 \$ par année pour les enfants de moins de 6 ans.
- **Élimination de la Commission du droit du Canada**, l'organisme du gouvernement qui donne des conseils sur la manière d'améliorer les lois au Canada.
- **Annulation de l'Accord de Kelowna**, qui aurait permis de réduire considérablement l'écart entre les peuples autochtones et les peuples non autochtones.
- **Élimination du Programme de lutte contre le tabagisme chez les Premières nations et les Inuits**, qui visait à réduire le taux de tabagisme de 60 % dans ces communautés, trois fois plus élevé que le taux applicable à toute la population.
- **Réductions de 17,7 millions de dollars dans le financement de l'alphabétisation, de 55,4 millions de dollars dans les programmes d'emploi pour les jeunes et de 17,6 millions de dollars dans les programmes de compétences en milieu de travail.**



Les protections existantes pour les aînés, soit la Sécurité de la vieillesse, le Régime de rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada, sont insuffisantes pour combler les besoins de revenus.



Ma pension... j'y pense!

La population vieillissante du Canada compte sur un régime de pension solide qui sera là lorsqu'elle en aura besoin, même si les employeurs font faillite. Malheureusement, au Canada, la législation sur la faillite protège les intérêts des fournisseurs et des banques en premier, laissant les travailleuses et les travailleurs actuels, ou à la retraite, en plan.

Le nombre et la qualité des régimes de retraite à prestations déterminées sont en déclin au Canada. Plus de la moitié de tous les régimes à prestations déterminées se retrouvent avec un déficit de financement, et seulement quelques régimes de retraite de choix sont pleinement indexés au coût de la vie.

Les protections existantes pour les aînés, soit la Sécurité de la vieillesse, le Régime de rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada, sont insuffisantes pour combler les besoins de revenus. Par exemple, le montant maximal des prestations pour le RPC en 2007 était de 863,75 \$ par mois, et le dernier examen de la sécurité de revenu pour les aînés remonte à près de 40 ans.

Il est temps de réclamer à ceux et celles que nous élisons pour nous représenter, d'adopter des lois et des réglementations plus efficaces.

Demandez aux candidates et candidats :

1. **Votre parti appuie-t-il des services publics de qualité universellement accessibles financés par les deniers publics et offerts par des fonctionnaires publics?**
2. **Que se propose de faire votre parti pour rendre notre système d'imposition plus équitable afin de réduire l'écart croissant entre les revenus et d'assurer l'amélioration et le maintien de nos services publics?**
3. **Qu'a l'intention de faire votre parti pour s'assurer que les entreprises investissent au Canada afin de créer des emplois et de faire leur juste part pour soutenir financièrement nos services publics de qualité?**
4. **Vous et votre parti appuyez-vous les recommandations du Groupe de travail sur l'équité en matière d'emploi, tout particulièrement l'adoption d'une nouvelle loi proactive en matière d'équité salariale qui visera les femmes ainsi que les travailleurs raciaux visibles, les travailleurs autochtones et les travailleurs handicapés?**
5. **Votre parti va-t-il rétablir et mettre en oeuvre les ententes fédérale-provinciales sur les garderies négociées avant l'arrivée du gouvernement Harper au pouvoir et travailler à mettre sur pied un système national de garderie fondé sur la qualité, l'abordabilité, l'accessibilité et le financement public?**
6. **Si votre parti prend le pouvoir, s'engagera-t-il à rétablir le Programme de contestation judiciaire et la Commission du droit du Canada?**
7. **Votre parti annulera-t-il les réductions de financement à Condition féminine Canada à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et rétablira-t-il le financement des groupes de femmes qui font un travail de recherche et de représentation?**
8. **Appuyez-vous une mesure législative qui doublerait les prestations du programme de SV, du RPC et du RRQ?**
9. **Votre parti appuiera-t-il une mesure législative visant à accorder une priorité absolue aux fonds de retraite des travailleurs en cas de faillites d'entreprise?**
10. **Appuyez-vous la création d'un fonds de garantie des prestations de retraite parrainé par l'employeur?**
11. **Votre parti appuie-t-il une réglementation plus sévère de l'industrie des fonds mutuels et des plafonds aux frais d'administration des REER?**
12. **La Commission sur l'examen des normes du travail fédérales a recommandé une augmentation du salaire minimum fédéral à 10 \$ l'heure. Allez-vous mettre en oeuvre la recommandation du comité ?**



Réductions de 17,7 millions de dollars dans le financement de l'alphabétisation, de 55,4 millions de dollars dans les programmes d'emploi pour les jeunes et de 17,6 millions de dollars dans les programmes de compétences en milieu de travail.



Programmes sociaux

Le coût des programmes sociaux ne cesse d'augmenter et est exorbitant. Si nous voulons continuer à offrir ces programmes à la population canadienne, nous devons trouver de nouvelles façons de fournir les services. Vrai ou faux?

Si vous avez répondu « vrai », allez au dernier rang de la classe. À moins que vous n'y soyez déjà... et dans ce cas, sortez!

Pas un seul politicien, pas une seule politicienne n'est borné au point de prôner l'abolition du financement public pour les soins de santé, des services de garde d'enfants universels, le supplément du revenu, l'éducation, ainsi de suite. Ils tergiversent plutôt sur la façon de livrer ces programmes sociaux de façon à ne pas créer de situation déficitaire pour le gouvernement.

La « responsabilité fiscale » est l'expression à la mode. On veut nous faire croire que le « moins » devant les chiffres ou les parenthèses entourant les chiffres des livres comptables du gouvernement sont plus dévastateurs que des milliers d'enfants malades, affamés ou sous-scolarisés. Aux yeux des politiciens et des politiciennes, les déficits sont à ce point angoissants qu'il faut continuer à effectuer des coupes dans les dépenses sociales, même si nous avons accumulé des surplus budgétaires pendant des années. C'est le modèle de gestion que privilégie le gouvernement.

Toutefois, pour la plupart des Canadiennes et des Canadiens, la santé et le bien-être ne se traduisent pas en profits et en pertes. Les Canadiennes et les Canadiens dépendent des programmes sociaux pour améliorer leur qualité de vie et se protéger contre l'insécurité économique et la maladie. La propriété publique de nos programmes sociaux et la prestation des services assurée par l'État garantissent des services de la meilleure qualité possible parce que les administrateurs des programmes doivent rendre des comptes à la population canadienne et non aux actionnaires.

Profit privé ou santé publique

La plupart des Canadiennes et des Canadiens placent les soins de santé au premier rang des programmes sociaux. C'est pourquoi les politiciennes et les politiciens opportunistes choisissent cette cible parfaite pour démontrer jusqu'à quel point ils et elles excellent à contrôler ce monstre insatiable de financement.

Voici la tactique habituellement utilisée pour invoquer le bien-fondé du libre marché dans la prestation des services publics. L'on prétend que la prestation des services et la livraison du produit par les sociétés privées seront plus rentables. En outre, on tente de nous endormir en nous promettant plus de choix dans un marché libre. La duperie porte tour à tour le nom de privatisation, partenariats public privé, ou PPP, et déréglementation. Il n'y a rien de nouveau, ça ne fonctionne tout simplement pas.

Les fournisseurs de soins de santé sont davantage préoccupés à réaliser des profits et à réduire les frais d'exploitation qu'à offrir les meilleurs soins possibles. C'est pourquoi ce sont des entreprises « à but lucratif ». Voilà le problème fondamental.

Un groupe de recherche de l'Université McMaster ayant examiné des études menées par des experts du domaine a démontré que les hôpitaux à but lucratif appartenant à des investisseurs connaissent un taux de mortalité supérieur (2 %) et entraîneraient une hausse des coûts en soins de santé pouvant atteindre 7,2 milliards de dollars par année. Des études

Un groupe de recherche de l'Université McMaster ayant examiné des études menées par des experts du domaine a démontré que les hôpitaux à but lucratif appartenant à des investisseurs connaissent un taux de mortalité supérieur (2 %) et entraîneraient une hausse des coûts en soins de santé pouvant atteindre 7,2 milliards de dollars par année.

ont aussi démontré que la prestation des services de santé par des entreprises privées n'améliore pas l'accessibilité et ne réduit pas les périodes d'attente.

Plus de programmes sociaux

Il est vrai que les coûts des soins de santé augmentent sans cesse. Pourtant, on n'attribue jamais cette non-viabilité au resserrement de l'assiette fiscale à la suite des réductions successives d'impôts. (voir p. 1)

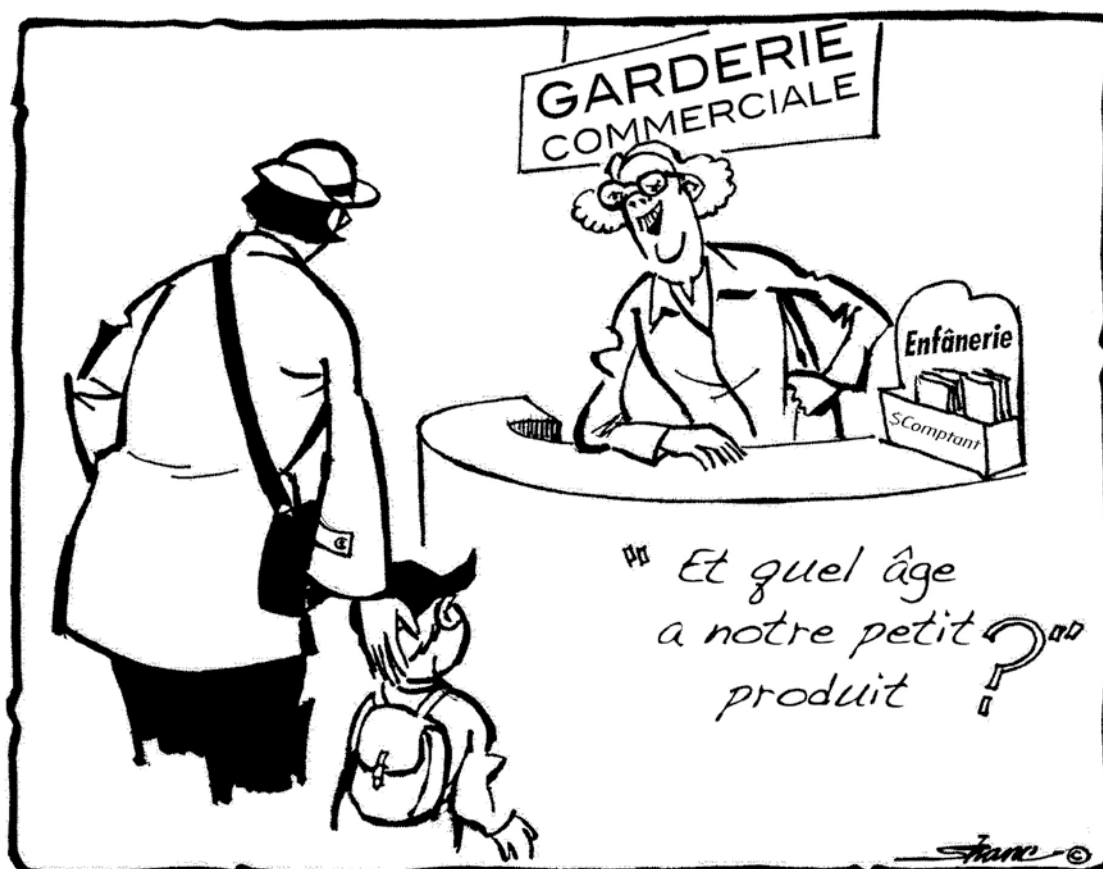
En outre, l'escalade des coûts des médicaments sur ordonnance, une dépense qui n'est pas couverte par le régime d'assurance-maladie, est en grande partie la cause de la hausse des coûts. De fait, au cours des vingt dernières années les dépenses liées aux médecins et aux hôpitaux sont demeurées relativement stables alors que de 1994 à 2004, le coût des médicaments délivrés sur ordonnance a augmenté de 63 %! Les dépenses à ce chapitre ont atteint 20,6 milliards de dollars et augmentent de plus de 12 % chaque année.

La mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments qui comprend un régime public d'assurance-médicaments à payeur unique, tout à fait l'opposé de la privatisation et de la déréglementation, contrôlerait la hausse de ces coûts. Les avantages ne sont pas négligeables. Selon Steve Morgan, PhD, de la *UBC Health Services and Policy Research*, l'imposition d'un gel sur les frais des médicaments délivrés sur ordonnance pendant seulement une année permettrait d'économiser suffisamment d'argent pour rémunérer 10 000 médecins!

L'éducation préscolaire et la garde de jeunes enfants sont d'autres domaines où il faut favoriser la hausse du financement et la prestation des services publics. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande aux pays d'investir 1 % de leur PIB dans les services de garde à l'enfance. Au Canada, l'investissement à ce chapitre n'atteint que 0,3 % du PIB, se classant ainsi au dernier rang parmi les 14 pays de l'OCDE faisant partie de l'étude (y compris la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Corée et l'Irlande).

La recherche démontre que l'éducation préscolaire influence la capacité d'apprendre ultérieurement et que l'expérience pédagogique positive en bas âge est la clé du succès scolaire futur. Un rapport appuyé par Ressources humaines et Développement social Canada en 2007 a conclu que les centres de garde d'enfants à but non lucratif fournissent généralement des soins de meilleure qualité que ceux à but lucratif.

Ensuite, les services de garde d'enfants universels abordables sont profitables pour l'économie et peuvent améliorer l'égalité entre les sexes. Un plus grand nombre de femmes peuvent ainsi intégrer le marché du travail, élargissant notre assiette d'imposition et permettant de combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Une recherche de l'OCDE a conclu que cet écart était moins grand dans les pays qui offrent des services de garde à l'enfance publics comme la France et les pays scandinaves.





Votre parti ordonnerait-il aux provinces de trouver, à l'intérieur du régime public, des solutions semblables pour éliminer ou réduire les délais d'attente pour la chirurgie d'un bout à l'autre du Canada?

Demandez aux candidates et aux candidats :

1. Le Canada est obligé d'accorder suffisamment de fonds aux provinces pour l'assurance-maladie. En retour, il exige que les provinces se conforment à la *Loi canadienne sur la santé*. Bien des provinces se sont tournées vers le secteur privé pour offrir des services, et le gouvernement fédéral a fermé les yeux sur ces violations. *Allez-vous vous assurer que les provinces se conforment aux cinq principes inscrits dans la Loi canadienne sur la santé? Ces cinq principaux principes sont : l'administration publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité et l'accessibilité.*
2. Le gouvernement Harper a aboli le programme national de garde d'enfants et l'a remplacé par la prestation universelle pour la garde d'enfants, soit un maigre 100 \$ par enfant de moins de six ans. *Votre gouvernement financerait-il un programme national de garde d'enfants pour subvenir aux besoins des familles à l'extérieur du Québec?*
3. Le coût des médicaments d'ordonnance monte en flèche au Canada, et ce, même si les revenus demeurent relativement stables et si la demande augmente en raison du vieillissement de la population. *Êtes-vous en faveur de la création d'un programme national d'assurance-médicaments financé et géré par l'État?*
4. Bien des habitants des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont dirigés vers le sud, dans les provinces, pour y recevoir des soins spécialisés et des traitements poussés. La privatisation de ces services pourrait en limiter l'accès. *Allez-vous lutter pour les habitants des localités éloignées, et défendez-vous ces services?*
5. Dans un rapport publié récemment par Médecins canadiens pour le régime public (MCRP), on apprend que plusieurs provinces ont trouvé des solutions dans le cadre du régime public pour réduire les délais d'attente dans les cas d'opérations du genou, de la hanche ou des yeux et d'autres interventions chirurgicales, sans trop faire grimper la facture des soins de santé publics. *Votre parti ordonnerait-il aux provinces de trouver, à l'intérieur du régime public, des solutions semblables pour éliminer ou réduire les délais d'attente pour la chirurgie d'un bout à l'autre du Canada?*

Une passion pour la privatisation et la déréglementation

Notre filet de sécurité sociale et nos infrastructures ont été la cible d'attaques incessantes de la part de tous les ordres de gouvernement : la réduction des transferts aux provinces, la cession de services, l'affaiblissement des normes fédérales, la privatisation et les compressions font qu'il est plus difficile pour la population canadienne de se prévaloir de services publics de qualité.

Le prochain gouvernement fédéral devrait prendre en considération les faits énoncés ci-dessous et jouer un rôle prépondérant dans la défense de services publics de qualité.

- **En 2001, le gouvernement ontarien annonçait la construction d'un nouvel hôpital municipal de 608 lits à Brampton.** Le projet, réalisé en partenariat avec le secteur privé, était alors évalué à 350 millions de dollars. Au terme d'une bataille juridique de quatre ans, la Ontario Health Coalition a révélé des documents montrant que les coûts avaient grimpé à 650 millions de dollars pour seulement 479 lits. Si l'on tient compte des coûts des services, la facture du premier hôpital PPP atteindra plus de 2,85 milliards de dollars.
- **Comme si ce n'était pas suffisant, une quarantaine d'autres projets d'installations médicales PPP ont été annoncés à ce jour d'un bout à l'autre du Canada.**
- **En 2003, le gouvernement libéral de la C.-B. annonçait le projet de louer au secteur privé l'autoroute Coquihalla – l'un des liens essentiels de la province aux petites localités – pour la somme de 500 millions de dollars.** Les droits de payage devaient passer de 10 à 13 dollars par voyage. La vive opposition à ce projet au sein de la population conjuguée à une campagne véhémement de la part du mouvement syndical ont amené le gouvernement à faire marche arrière.
- **Le Pont de la Confédération de l'Î.-P.-É., souvent cité comme un PPP modèle, aurait coûté aux contribuables 45 millions de dollars de trop parce que sa construction a été financée par le secteur privé.**
- **Le système de navigation aérienne du Canada a été vendu en 1996 à NavCanada, un monopole réglementé.** En un rien de temps, NavCanada a amorcé une série de mesures de réduction des coûts : mises à pied, compressions, déplacements forcés, réduction de l'entretien des systèmes et pressions pour obtenir des horaires plus souples et de plus longues heures de travail.
- **En 2005, en vendant B.C. Rail au CN, les libéraux de la C.-B. ont renié une promesse et mis ainsi les économies du Nord en danger.** Les dirigeants des collectivités et des milieux des affaires de toutes allégeances se sont opposés à la décision, mais cela n'a pas empêché le gouvernement de conclure un marché sur lequel planent toujours des allégations de scandale politique. Résultat : plus de 800 préposés à l'entretien et aux réparations ont perdu leur emploi, deux travailleurs sont décédés le long des anciennes voies ferrées, de nombreuses localités n'ont plus de service ferroviaire et les déraillements se comptent par dizaines.
- **Les Conservateurs de Stephen Harper ont annoncé en novembre 2007 l'injection sur une période de sept ans de 1,25 milliard de dollars dans un fonds de partenariats public-privé (PPP) comme source optionnelle de financement d'infrastructures publiques.** Le dévoilement du projet s'est fait au Pont du canyon Kicking Horse, lieu d'un important PPP, où la C.-B. a signé le contrat de partage des coûts. Terre-Neuve et Labrador, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse lui ont emboîté le pas. Le programme mis en place prévoit l'obligation de prendre en considération les PPP dans tous les projets exigeants une participation fédérale d'au moins 50 millions de dollars.
- **Le gouvernement conservateur a présenté en décembre 2007 le projet de loi C-39, qui modifie la Loi sur les grains du Canada.** S'il était adopté, ce projet de loi démantèlerait ou éliminerait plusieurs services et activités de surveillance de la Commission canadienne des grains. Il s'ensuivrait que les producteurs seraient particulièrement défavorisés dans leurs négociations avec les grandes sociétés céréalières et que seraient compromis les programmes canadiens d'assurance de la qualité et de la salubrité des aliments.
- **En février 2007, le gouvernement conservateur annonçait qu'il avait l'intention de vendre des immeubles de grande valeur appartenant à la population canadienne, puis d'en devenir locataire.**

Le gouvernement Harper a aboli le programme national de garde d'enfants et l'a remplacé par la prestation universelle pour la garde d'enfants, soit un maigre 100 \$ par enfant de moins de six ans.



L'environnement

L'environnement est en tête de liste des préoccupations de neuf Canadiennes et Canadiens sur dix, et huit Canadiennes et Canadiens sur dix sont d'avis que la protection de l'environnement devrait avoir la préséance sur la croissance économique. La classe politique a réduit ces préoccupations au débat entourant le Protocole de Kyoto : soit on l'adopte d'emblée, soit on le rejette carrément et on applique une solution « maison ».

Nous entendons rarement parler des avantages de la lutte contre le réchauffement de la planète : création d'emplois dans les éco-industries, réduction des coûts des soins de santé, production agricole soutenue pour nourrir la population canadienne. Et nous prolongeons l'existence de l'humanité sur la planète.

Même si les programmes sur l'environnement jouissaient d'un soutien populaire considérable, les gouvernements fédéraux successifs les ont systématiquement abolis pour les remplacer par de beaux discours et bien peu de contenu.

Résultat? La performance du Canada dans la lutte contre le changement climatique est devenue embarrassante au sein de la communauté internationale. Des études récentes de la *David Suzuki Foundation* montrent que le Canada fait piètre figure dans des domaines comme les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air et l'efficacité énergétique. Sur les 30 pays dont la performance environnementale a été évaluée dernièrement dans le cadre de deux études, le Canada arrive au 28e rang. La population canadienne forme moins de 0,5 % de la population mondiale, mais le pays est au 8e rang mondial pour la production de dioxyde de carbone, un des principaux gaz participant au réchauffement climatique.

Les Canadiennes et les Canadiens veulent que prenne forme la volonté politique d'élaborer un plan environnemental national et de faire du Canada un chef de file mondial du développement durable et de la protection de l'environnement. Et nous insistons pour que la mise en œuvre



La population canadienne forme moins de 0,5 % de la population mondiale, mais le pays est au 8e rang mondial pour la production de dioxyde de carbone, un des principaux gaz participant au réchauffement climatique.



des programmes sur l'environnement relève du secteur public. Nous connaissons trop bien le dossier du secteur privé dans ce domaine.

Au-delà des objectifs à atteindre

Souvent, les disputes entourant les objectifs du Protocole de Kyoto (une étape pertinente et nécessaire, mais pas la seule étape) détournent l'attention du public des gestes infâmes que commettent les gouvernements et qui menacent notre patrimoine naturel.

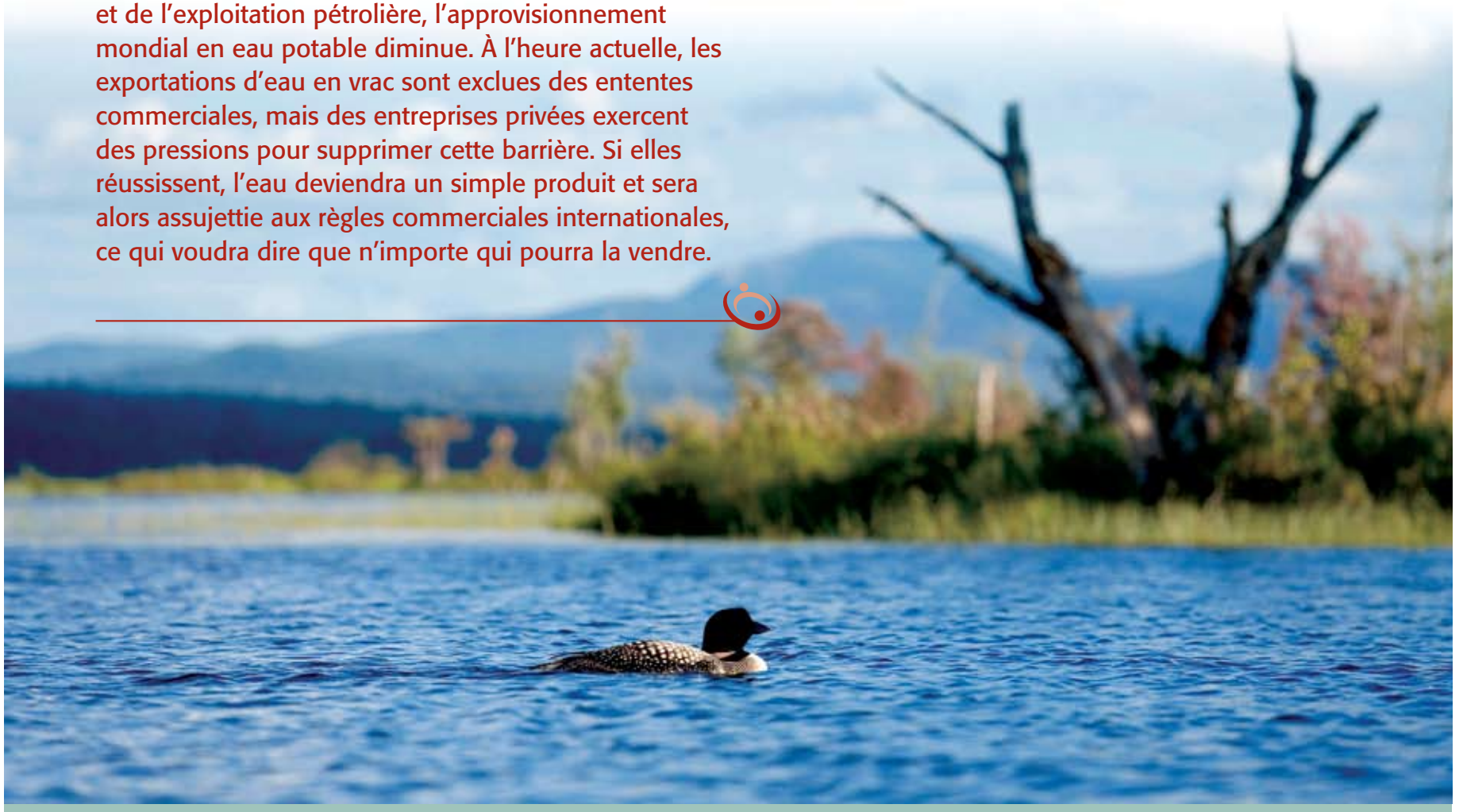
Les ressources naturelles du Canada fournissent aux collectivités de l'eau salubre, des aliments, des parcs, de l'énergie et des matériaux de construction; elles leur apportent aussi la stabilité économique. De nombreuses régions, particulièrement dans le Nord, sont fragiles du point de vue écologique. Les divers accords commerciaux auxquels le Canada est

partie et la tendance à la privatisation menacent la réglementation de ces précieuses ressources. Les gouvernements ont cédé une partie de leurs pouvoirs de réglementation en signant des ententes multilatérales comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP).

Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont convenu d'élaborer un nouveau cadre réglementaire nord-américain afin de supprimer les obstacles à l'intégration économique et politique des trois pays, intégration qui englobe l'accès aux ressources naturelles. Le PSP, qui a été élaboré avec les conseils de chefs d'entreprises parmi les plus puissantes du continent nord-américain, a pour but de faciliter les négociations.

Si des projets de PSP sont mis en œuvre, les intérêts des États-Unis en matière de politique et de sécurité prédomineront. On contournera ainsi

À cause de la pollution, du réchauffement climatique et de l'exploitation pétrolière, l'approvisionnement mondial en eau potable diminue. À l'heure actuelle, les exportations d'eau en vrac sont exclues des ententes commerciales, mais des entreprises privées exercent des pressions pour supprimer cette barrière. Si elles réussissent, l'eau deviendra un simple produit et sera alors assujettie aux règles commerciales internationales, ce qui voudra dire que n'importe qui pourra la vendre.



le pouvoir législatif et tout débat public, ce qui minera la souveraineté du Canada et entraînera le pays sur la voie immuable de la privatisation.

Ressources à vendre : l'eau, le pétrole et le gaz naturel du Canada

Selon le ministère fédéral de l'Environnement, on trouve au Canada environ 7 % de l'approvisionnement mondial en eau renouvelable, ce qui est en proportion avec notre masse terrestre.

À cause de la pollution, du réchauffement climatique et de l'exploitation pétrolière, l'approvisionnement mondial en eau potable diminue. À l'heure actuelle, les exportations d'eau en vrac sont exclues des ententes commerciales, mais des entreprises privées exercent des pressions pour supprimer cette barrière. Si elles réussissent, l'eau deviendra un simple produit et sera alors assujettie aux règles commerciales internationales, ce qui voudra dire que n'importe qui pourra la vendre.

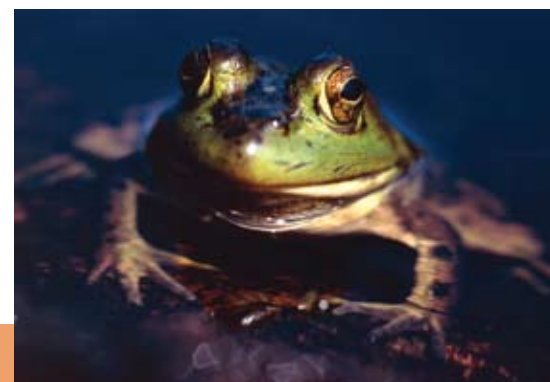
Le Royaume-Uni a privatisé ses services d'eau en 1989 afin d'amener des entreprises privées à investir dans les infrastructures. La hausse des prix a atteint entre 19 et 30 % jusqu'ici, et la situation devrait empirer d'ici la fin de 2009.

Le Canada est également doté de grandes richesses énergétiques, comme le pétrole et le

gaz, mais les gouvernements ont renoncé à leur réglementation par le biais de l'ALÉNA et du PSP. Non seulement l'accès à ces ressources s'en trouvera-t-il limité, mais il ne sera plus assujetti à la réglementation canadienne, d'où l'impossibilité de protéger l'environnement.

Demandez aux candidates et aux candidats :

1. Si votre parti est porté au pouvoir, s'engagera-t-il :
 - à appuyer le rétablissement d'un financement adéquat des programmes fédéraux sur l'environnement?
 - à soutenir les initiatives internationales exigeant des engagements formels face à la réduction des émissions de gaz à effet de serre?
 - à faire en sorte que le Canada respecte les accords internationaux auxquels il est partie et qu'il atteigne ou dépasse les objectifs juridiquement contraignants dont il a convenu en signant le Protocole de Kyoto?
2. Advenant votre élection, promettez-vous d'empêcher la privatisation de l'eau?
3. L'avenir du Canada dépend de la réglementation et du droit de propriété de nos ressources naturelles. L'industrie pétrolière et gazière a eu d'importantes
4. Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité vise l'harmonisation des politiques du Canada avec celles des États-Unis et du Mexique relatives à un éventail de sujets allant des aliments aux médicaments en passant par l'approvisionnement en eau. Croyez-vous que l'intégration nord-américaine soit une bonne chose pour le Canada?



Quant au budget consacré aux réserves nationales de faune, un programme qui assure la protection d'habitats fauniques d'importance nationale, il est passé de 1,9 million à 0 \$.



Je me trompe ou il commence à faire plus chaud?

Face à l'environnement, la position de Stephen Harper et de son parti est... Heu! Bon, jugez-en par vous-même :

- En avril 2007, le gouvernement conservateur a révélé les résultats d'une étude soutenant sa position selon laquelle l'atteinte des objectifs du Protocole de Kyoto paralysera l'économie canadienne. Personne ne l'a cru. (*Globe & Mail*, 19 avril 2007)
- Le premier ministre Harper a assisté au Sommet du G-8, en juin 2007. Sa position? En plus de demander que le Canada soit considéré comme un pays « spécial » en regard des accords internationaux sur le changement climatique, il a fait du racolage pour qu'un plan de lutte édulcoré pour contrer ce changement soit adopté. Le Sommet n'a pas abouti à l'établissement d'objectifs concrets.
- Après avoir exprimé clairement son opposition au Protocole de Kyoto, le gouvernement Harper a proposé en octobre 2006 par l'entremise de la ministre de l'Environnement d'alors, Rona Ambrose, d'établir des objectifs de réduction des émissions atmosphériques basés sur « l'intensité des émissions ». En fait, ces objectifs devaient être flexibles et s'adapter à la croissance de la production. Par exemple, dans le cas de l'industrie de transformation des sables bitumineux de l'Alberta qui connaît une croissance rapide, celle-ci profiterait de limites d'émissions plus élevées que d'autres industries polluantes.
- Au cours des deux années où ils ont été au pouvoir, les Conservateurs se sont attaqués à des services publics de qualité qui assuraient la surveillance et la protection de l'environnement d'une excellente manière.
 - Ils ont amputé de 80 % le budget du Réseau de surveillance et d'évaluation environnementales, qui étudie les changements qui surviennent dans les écosystèmes.
 - Le budget du Programme des oiseaux migrateurs, qui comporte la surveillance de la santé de certaines populations d'oiseaux, a été réduit de moitié.
 - Quant au budget consacré aux réserves nationales de faune, un programme qui assure la protection d'habitats fauniques d'importance nationale, il est passé de 1,9 million à 0 \$.
- Avec l'effondrement de la pêche de la morue sur la côte Est du Canada, 27 000 pêcheurs se sont retrouvés sans emploi. En Colombie-Britannique, des millions de saumons rouges ont disparu du fleuve Fraser, leur habitat traditionnel, ce qui a causé la fermeture de nombreuses pêcheries. Pourtant, le gouvernement conservateur n'a rien fait pour régler le problème chronique de sous-financement du ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO), qui ne peut plus administrer et appliquer la Loi sur les pêches et la Loi sur les espèces en péril conformément à son mandat.
- Les initiatives de déréglementation et de « réglementation intelligente » du gouvernement conservateur ont aussi réduit la capacité du MPO à s'acquitter de son mandat. Par ailleurs, le projet de loi C-45, intitulé *Loi concernant le développement durable des pêches dans les eaux côtières et les eaux intérieures du Canada*, favoriserait la déréglementation et permettrait l'exploitation d'un plus grand nombre d'ouvrages ou d'entreprises sans égard à des effets dommageables comme la modification, la perturbation ou la destruction de l'habitat du poisson.

Vos droits politiques :

Il faut les exercer!

votez
public

Un des signes de santé d'une démocratie est la participation libre et active des citoyennes et citoyens à l'élection de ceux et celles qui forment le gouvernement et qui prennent les décisions. L'AFPC encourage ses membres à participer activement à ces élections et à exercer leurs droits politiques démocratiques en posant ces gestes :

- Signer des bulletins de candidature d'un candidat ou d'une candidate.
- Porter en public le macaron d'un parti politique, d'un candidat ou d'une candidate.
- Installer une pancarte électorale sur sa propriété.
- Appuyer ou critiquer un parti politique, un candidat ou une candidate dans une assemblée publique ou ailleurs.
- Agir comme solliciteur ou sollicitrice pour le compte d'un parti politique, d'un candidat ou d'une candidate.
- Travailler dans un bureau de campagne électorale.
- Participer à l'élaboration des orientations d'un parti politique, d'un candidat ou d'une candidate.
- Participer aux activités de la journée des élections, comme représentant ou représentante d'un candidat ou d'une candidate à un bureau de scrutin.
- Participer à des manifestations non violentes portant sur des sujets politiques.
- Solliciter auprès du grand public des fonds destinés à des campagnes et des partis politiques.
- Assister à un congrès politique en qualité de délégué ou de déléguée.
- Écrire dans les journaux pour appuyer une candidature ou un parti politique.

Pour les membres de l'AFPC régis par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, certaines restrictions s'appliquent. Aucune activité politique ne doit être exercée pendant les heures de travail.

Enfin, toute personne qui souhaite poser sa candidature à une élection fédérale, territoriale, municipale ou provinciale est astreinte à des règles distinctes et bien précises.

Au moment de déterminer comment vous allez exercer votre droit démocratique, gardez en tête les lignes directrices suivantes :

- N'exercez aucune activité politique au travail.
- Ne vous identifiez pas comme travailleuse ou travailleur du secteur public fédéral lorsque vous travaillez à une campagne, par exemple lorsque vous sollicitez des suffrages ou que vous faites des appels téléphoniques.
- Ne portez pas votre uniforme de travail ou votre carte d'identité du gouvernement aux assemblées publiques, par exemple les réunions avec les candidates et les candidats.
- Ne soyez pas au volant d'un véhicule de l'État lorsque vous participez à des activités électorales.

Vous pouvez déposer un grief si vous faites l'objet d'une mesure disciplinaire parce que vous avez participé à une activité politique. Si c'est le cas, vous devez communiquer avec votre section locale/succursale ou votre Élément pour vous faire représenter et vous devez en informer le bureau régional de l'AFPC. Si votre employeur tente de restreindre vos droits politiques, n'hésitez pas à en informer votre bureau régional de l'AFPC.

Bureaux régionaux de l'AFPC

Nord

www.psnorth.com

Iqaluit

Téléphone : 1-866-268-7097 ou (867) 979-7430

Whitehorse

Téléphone : (867) 667-8887 ou (867) 667-2331

Yellowknife

Téléphone : 1-800-661-0870 ou (867) 873-5670

Colombie-Britannique

www.psnbc.com

Victoria

Téléphone : 1-866-953-1050 ou (250) 953-1050

Vancouver

Téléphone : 1-800-663-1655 ou (604) 430-5631

Prairies

www.psn.com/prairies

Calgary

Téléphone : AB/TNO seulement
1-800-461-8914 ou (403) 270-6555

Edmonton

Téléphone : AB/TNO seulement
1-800-814-3948 ou (780) 423-1290

Regina

Téléphone : 1-877-890-3575 ou (306) 757-3575

Saskatoon

Téléphone : 1-800-992-3033 ou (306) 244-3033

Winnipeg

Téléphone : MB seulement
1-888-578-6897 ou (204) 947-1601

Ontario

www.psn.com/ontario

Thunder Bay

Téléphone : MB/ON (nord-ouest/nord-est)
seulement 1-800-355-0794 ou (807) 345-8442

London

Téléphone : 1-800-366-0539 ou (519) 659-1124

Toronto

Téléphone : 1-800-354-9086 ou (416) 485-3558

Sudbury

Téléphone : 1-800-354-9134 ou (705) 674-6907

Kingston

Téléphone : 1-800-355-0783 ou (613) 542-7322

Région de la capitale nationale

www.psn-ncr.com

www.afpc-rcn.com

Ottawa

Téléphone : (613) 560-2560

Gatineau

Téléphone : (819) 777-4647

Québec

www.afpcquebec.com

Montréal

Téléphone : 1-800-642-8020 ou (514) 875-7100

Québec

Téléphone : 1-800-566-6530 ou (418) 666-6500

Atlantique

www.psn.com/atlantic

Moncton

Téléphone : 1-800-788-8555 ou (506) 857-4220

Charlottetown

Téléphone : N-B/Î-P-É seulement
1-800-409-3184 ou (902) 892-5481

Gander

Téléphone : 1-800-663-7744 ou (709) 651-3727/8

St. John's

Téléphone : 1-888-904-4357 ou (709) 726-6453/4

Halifax

Téléphone : 1-800-839-6661 ou (902) 443-3541

Égalité économique des femmes : rêve ou réalité?

Certains politiciens et certaines politiciennes du gouvernement conservateur en particulier voudraient nous laisser croire que l'égalité des femmes est un fait accompli. Un bref coup d'œil sur les faits prouve le contraire.

- Les femmes sont plus instruites que les hommes, mais sont moins bien rémunérées :
 - Les femmes touchent **70,5 %** du salaire des hommes.
 - Les femmes possédant une formation universitaire touchent seulement **68 %** du salaire des hommes. Les femmes occupent la majorité des postes dont la rémunération est inférieure à **35 000 \$** par année.
 - On compte **2,5 fois** plus d'hommes que de femmes touchant **60 000 \$** ou plus par année.
- Les conditions établies pour obtenir des prestations d'assurance-emploi désavantagent les femmes parce que les règles favorisent les régimes de travail des hommes.
- Les prestations de retraite des femmes sont moins élevées parce que leurs salaires sont moins élevés.
- Plus de **40 %** des familles monoparentales dirigées par des femmes vivent dans la pauvreté.
- L'allocation familiale mensuelle de **100 \$** accordée par les conservateurs est loin de suffire à payer les frais de garde d'enfants de qualité, et les incitatifs fiscaux du gouvernement conservateur n'ont pas créé une seule nouvelle place en garderie.

De toute évidence, il faut que certains députés fédéraux, certains candidats et leur parti comprennent mieux la réalité économique des femmes. Dans l'intervalle, les femmes agissent comme en témoigne la campagne **L'égalité une fois pour toutes!** (www.egaliteunefoispourtoutes@clc-ctc.ca).

Organisée par le Congrès du travail du Canada, ses syndicats affiliés et les femmes d'un bout à l'autre du pays, la campagne fait de l'égalité économique une priorité. La campagne s'articule autour d'un certain nombre de questions, dont la garde d'enfants, les pensions, l'équité salariale et la violence faite aux femmes et vise à informer, mobiliser et organiser des moyens d'action.

Pour sa part, la Fédération du travail du Québec se mobilise autour de quatre questions clés : le travail et les conditions de travail précaires des femmes, la reconnaissance des titres de compétence et des diplômes étrangers, la hausse du salaire minimum et son indexation au taux d'inflation et le travail et le rôle des femmes au sein de la famille.

Pendant la campagne électorale, les femmes mettront sur la sellette les candidates et les candidats de tous les partis politiques. Elles leur demanderont ce qu'ils et elles ont fait pour améliorer les conditions économiques des femmes et quelles mesures concrètes ils et elles entendent prendre pour y arriver. Quelle position ont adoptée les candidates et candidats interrogés?